



WiFi Connect

de	Bedienungsanleitung
en	Instructions for use
fr	Mode d'emploi
it	Istruzioni per l'uso
nl	Gebruiksaanwijzing
es	Modo de empleo
pt	Manual de instruções
sv	Bruksanvisning
no	Instruksjonsbok
pl	Instrukcja obsługi
ru	Руководство по эксплуатации
cs	Návod k obsluze

de	Bedienungsanleitung JURA WiFi Connect.....	4
en	Instructions for Use – JURA WiFi Connect	6
fr	Mode d'emploi du WiFi Connect JURA.....	8
it	Istruzioni per l'uso JURA WiFi Connect.....	10
nl	Gebruiksaanwijzing JURA WiFi Connect.....	12
es	Modo de empleo del WiFi Connect de JURA.....	14
pt	Manual de instruções JURA WiFi Connect	16
sv	Bruksanvisning JURA WiFi Connect.....	18
no	Instruksjonsbok JURA WiFi Connect.....	20
ru	Руководство по эксплуатации JURA WiFi Connect	22
pl	Instrukcja obsługi JURA WiFi Connect	24
cs	Návod k obsluze JURA WiFi Connect.....	26
	Garantiebestimmungen der JURA Vertrieb (Schweiz) AG, Niederbuchsiten	28
	Conditions de garantie de JURA Vertrieb (Schweiz) AG, Niederbuchsiten.....	30
	Garantiebedingungen der JURA Elektrogeräte Vertriebs-GmbH, Deutschland.....	32
	Garantiebedingungen der JURA Elektroapparate VertriebsgesmbH, Österreich.....	34

de **Funkverbindung (Bluetooth/WiFi):** Frequenzband
2,4 GHz | Max. Sendeleistung < 1 mW

en **Wireless connection (Bluetooth/WiFi):** Frequency
band 2.4 GHz | Max. transmission power < 1 mW

fr **Liaison radio (Bluetooth/WiFi):** Bande de fréquence
2,4 GHz | Puissance d'émission max. < 1 mW

it **Collegamento radio (Bluetooth/WiFi):** Banda di
frequenza 2,4 GHz | Potenza massima di trasmissi-
one < 1 mW

nl **Draadloze verbinding (Bluetooth/WiFi):** 2,4 GHz-
frequentieband | Max. zendvermogen < 1 mW

es **Control remoto (Bluetooth/WiFi):** Banda de frecuen-
cia 2,4 GHz | Potencia máx. de transmisión < 1 mW

pt **Ligação via rádio (Bluetooth/WiFi):** Banda de frequên-
cia de 2,4 GHz | Potência máxima de envio < 1 mW

pl **Połączenie bezprzewodowe (Bluetooth/WiFi):**
Pasmo częstotliwości 2,4 GHz | Maks. moc nadawcza
< 1 mW

Schweiz/EU 25 Monate Garantiebedingungen
25 mois conditions de garantie
25 months warranty conditions



Garantievoorwaarden van JURA Nederland BV.....	36
JURA Products Ltd warranty conditions.....	38
Conditions de garantie de JURA France S.A.S.....	40
Condiciones de garantía de JURA Espresso S.L.U.....	42
Garantivillkor för JURA Sweden AB.....	44
Záruční podmínky společnosti JURA Czech, s. r. o.....	46
Warunki gwarancji spółki JURA Poland Sp. z o.o.....	48
International guarantee for all other countries.....	50

no **Trådløs forbindelse (Bluetooth/WiFi):** Frekvens-
bånd 2,4 GHz | Maks. sendeeffekt < 1 mW

sv **Trådlös anslutning (Bluetooth/WiFi):** Frekvens-
band 2,4 GHz | Max. sändningseffekt < 1 mW

ru **Радиосвязь (Bluetooth/WiFi):** Диапазон частот
2,4 ГГц | Максимальная мощность передачи
< 1 мВт

cs **Rádiové spojení (Bluetooth/WiFi):** Frekvenční
pásmo 2,4 GHz | Max. vysílací výkon < 1 mW

da **Trådløs forbindelse (Bluetooth/WiFi):** Frekvens-
bånd 2,4 GHz | Maks. sendeeffekt < 1 mW

fi **Langaton yhteys (Bluetooth/WiFi):** Taajuuskaista
2,4 GHz | Suurin lähetysteho < 1 mW

Utilisation conforme

Le WiFi Connect doit uniquement être utilisé dans les machines automatiques à spécialités de café JURA prévues à cet effet. Il sert à établir une communication sans fil entre la machine à café et différents appareils accessoires (consultez le site jura.com pour connaître les appareils compatibles). Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. JURA décline toute responsabilité relative aux conséquences d'une utilisation non conforme.

Vue d'ensemble du WiFi Connect



- 1 LED : indique l'état de fonctionnement du WiFi Connect.
- 2 Fiche : pour insérer le WiFi Connect dans le port de service de la machine à café.

Montage

Le WiFi Connect doit être inséré dans le port de service de la machine à café. Celui-ci se situe en règle générale sur le dessus ou à l'arrière de la machine, sous un couvercle amovible. Si vous ne savez pas où se trouve le port de service de votre machine à café, renseignez-vous auprès de votre revendeur agréé ou consultez le site jura.com.

► Insérez le WiFi Connect dans le port de service de la machine à café.

Pour que vos appareils puissent communiquer sans fil, intégrez-les dans un réseau.

► Configurez le réseau via J.O.E.®, votre application JURA. Saisissez pour cela le nom du réseau (SSID) et le mot de passe.

Indications de la LED

- La LED ne s'allume pas : la machine à café est éteinte, le WiFi Connect n'est pas alimenté en courant.
- La LED s'allume : la liaison sans fil entre le WiFi Connect et l'appareil accessoire est établie.
- La LED clignote (1 fois/seconde) : le réseau n'a pas été configuré.
- La LED clignote (2 fois/seconde) : le système tente d'établir une liaison sans fil.
- La LED s'allume 5 secondes et s'éteint 1 seconde en alternance : le WiFi Connect ne peut établir aucune connexion.

Connexion à d'autres appareils

Le WiFi Connect peut être utilisé pour divers appareils accessoires pouvant fonctionner sans fil (par ex. Cool Control) et pour J.O.E.®.

► Allumez l'appareil accessoire et la machine à café.

Lorsqu'un appareil est éteint puis rallumé, la liaison sans fil est automatiquement rétablie.

i Votre WiFi Connect doit également être activé dans votre machine à café. Pour ce faire, il faut aller dans les réglages de la machine. Plus d'informations sur jura.com/wifi.

i Si plusieurs Cool Control sont connectés au réseau sans fil, l'appareil possédant le signal le plus puissant est sollicité.

Rétablissement de la configuration standard du WiFi Connect (code PIN de sécurité)

Si vous rencontrez des problèmes d'ordre général avec le WiFi Connect (p. ex. un problème de connexion), vous pouvez le réinitialiser pour rétablir sa configuration standard.

► Branchez le WiFi Connect sur votre Cool Control.

► Appuyez pendant 3 secondes sur le bouton d'arrêt.

i Le WiFi Connect sera également réinitialisé si vous rétablissez la configuration standard de votre machine à café alors que le WiFi Connect est branché.

i Le WiFi Connect sera également réinitialisé si vous coupez la connexion avec le WiFi Connect dans les réglages de votre machine à café.

Contact

JURA Elektroapparate AG, Kaffeeweltstrasse 10, CH-4626 Niederbuchsiten

Tél. +41 (0)62 389 82 33

Vous trouverez d'autres coordonnées de contact pour votre pays sur la page jura.com.

Déclaration de conformité: jura.com/conformity

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

La société JURA Vertrieb (Schweiz) AG, 4626 Niederbuchsiten accorde au client final sur cette machine conçue et construite pour un usage domestique, en plus de ses droits à garantie envers le vendeur, une garantie constructeur de

25 mois à compter de la date initiale d'achat

- 1 Pour les produits soumis à une distribution sélective, la garantie constructeur ne sera accordée que si la machine JURA est acquise auprès de l'un des revendeurs agréés JURA.
- 2 Les vices seront éliminés par JURA pendant la période de garantie, la prestation de garantie s'effectuant, au choix de JURA, par remise en état (réparation), échange des pièces défectueuses ou échange de la machine. L'exécution des prestations de garantie ne donne pas lieu à prolongation ou renouvellement de la durée de garantie. Les pièces remplacées deviennent la propriété de JURA.
- 3 Les prestations de garantie sont exclues en cas de dommages ou défauts qui résultent d'un raccordement non réglementaire, d'une manipulation non conforme ou d'un transport, d'une réparation ou d'une transformation réalisées par des personnes non autorisées ainsi que du non-respect des instructions d'utilisation. En particulier, la garantie ne s'applique pas si les instructions de service et de maintenance de JURA ne sont pas observées ou si des produits d'entretien autres que les filtres à eau JURA, les pastilles de nettoyage et les tablettes de détartrage JURA sont employés, qui ne correspondent pas aux spécifications d'origine. Les pièces d'usure (comme les joints, les disques de broyage, les clapets) sont également exclues de la garantie de même que les dommages résultant de la présence de corps étrangers dans le broyeur (pierres, bois, trombones par exemple).
- 4 La facture d'achat avec indication de la date d'achat et du type de machine est la preuve du droit à garantie. Pour simplifier la procédure, la facture d'achat devrait comporter, si possible, en supplément, les indications suivantes : nom et adresse de l'acheteur ainsi que le numéro de série de la machine.

- 5 La garantie constructeur est de 12 mois si le client final est une société, une personne morale ou si la machine n'est pas utilisée dans un contexte domestique.
- 6 Les prestations de garantie seront exécutées en Suisse. Pour les machines ayant été acquises en Suisse puis emmenées dans un autre pays européen, les prestations seront exécutées dans le cadre des conditions de garantie de JURA en vigueur dans ce pays européen.
- 7 Cette garantie ne couvre pas les frais de transport ni les risques de transport en lien direct ou indirect avec la garantie du produit. Pendant la durée de la garantie, les frais de transport en Suisse sont divisés à parts égales entre le client et JURA Vertrieb (Schweiz) AG.
- 8 En Suisse, les prestations de garantie seront exécutées, après concertation préalable avec la hotline du service après-vente (tél. 062 389 82 33, tarif local), par envoi ou remise à

JURA Vertrieb (Schweiz) AG, Niederbuchsiten

Service clients JURA Suisse

Tél.:	062 389 82 33 (tarif local)
E-mail:	kundendienst-kaffee@ch.jura.com
Joignable:	du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00 le samedi de 09h00 à 16h00
Adresse de vente:	JURA Vertrieb (Schweiz) AG Kaffeeweltstrasse 7 4626 Niederbuchsiten

ou par d'autres centres de service agréés JURA (voir jura.com).

- 6 Warranty services are performed in the United Kingdom. For machines purchased in Europe and taken to another European country, services shall be performed in accordance with the JURA warranty conditions applicable in this country.
- 7 The warranty services shall be performed in the United Kingdom after prior consultation with the service hotline 0844 257 92 29 (charged at local rates) by sending or handing over the product to

JURA Products Ltd.

Service hotline: 0800 304 7470
E-Mail: service@uk.jura.com
Availability: Monday to Friday 9 a.m. – 5.00 p.m.
Service centre address: JURA Products Ltd.
Vivary Mill
Vivary Way
Colne, Lancashire BB8 9NW
Distributor address: JURA Products Ltd.
Vivary Mill
Vivary Way
Colne, Lancashire BB8 9NW

or at other authorised JURA service centres (see jura.com).

La société Jura France S.A.S accorde au client final sur cette machine conçue et construite pour un usage domestique, en plus de ses droits à garantie envers le vendeur, une garantie constructeur de

25 mois à compter de la date initiale d'achat

- 1 Pour les produits soumis à une distribution sélective, la garantie constructeur ne sera accordée que si la machine JURA est acquise auprès de l'un des revendeurs agréés JURA.
- 2 Les vices seront éliminés par JURA pendant la période de garantie, la prestation de garantie s'effectuant, au choix de JURA, par remise en état (réparation), échange des pièces défectueuses ou échange de la machine. L'exécution des prestations de garantie ne donne pas lieu à prolongation ou renouvellement de la durée de garantie. Les pièces remplacées deviennent la propriété de JURA.
- 3 Les prestations de garantie sont exclues en cas de dommages ou défauts qui résultent d'un raccordement non réglementaire, d'une manipulation non conforme ou d'un transport, d'une réparation ou d'une transformation réalisées par des personnes non autorisées ainsi que du non-respect des instructions d'utilisation. En particulier, la garantie ne s'applique pas si les instructions de service et de maintenance de JURA ne sont pas observées ou si des produits d'entretien autres que les filtres à eau JURA, les pastilles de nettoyage et les tablettes de détartrage JURA sont employés, qui ne correspondent pas aux spécifications d'origine. Les pièces d'usure (comme les joints, les disques de broyage, les clapets) sont également exclues de la garantie de même que les dommages résultant de la présence de corps étrangers dans le broyeur (pierres, bois, trombones par exemple).
- 4 La facture d'achat avec indication de la date d'achat et du type de machine est la preuve du droit à garantie. Pour simplifier la procédure, la facture d'achat devrait comporter, si possible, en supplément, les indications suivantes : nom et adresse de l'acheteur ainsi que le numéro de série de la machine.